

MAIRIE
DE
LES HAIES

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

COMpte RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 07 JUILLET 2017

Présents : Mme LEMAITRE, Mr BONNEL, Mr CHAVAS, Mr SALLANDRE, Mr BLANC, Mme PALLUY, Mr MICHAUD, Mme GACHE, Mr GRAPOTTE, Mr ESPARZA, Mme VACHON,

Absents- excusés : Mr DI ROLLO, Mme TOURNIER, Mme GUINAND-CAPUANO.

Membre démissionnaire : Mme BALURIAUX

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Désignation d'un secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Monsieur BONNEL Claude

Secrétaire élu : Mr BONNEL

1/ Choix du prestataire pour le relamping des bâtiments communaux.

Pour rappel, l'objectif est de remplacer les dalles néons des bâtiments communaux par des leds, dans le but de réduire la consommation électrique. Cet investissement est financé par le programme TEPOS-CV St Etienne Métropole/Parc du Pilat à hauteur de 80% de la dépense HT. 3 devis sont présentés.

CLE Gerland : 61.18€ HT/dalle - Montant 8000,52 € HT dont hublots

Pironnet : 80€ HT/dalle – Montant total 9600,00 € HT hors hublots

Teissier : 108,60 € HT/dalle – Montant total 13 032,00 € HT hors hublots

Au vu des performances techniques d'une part, et du prix proposé d'autre part, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de choisir le prestataire CLE Gerland, pour un montant global de 8000,52 € HT.

2/ Choix du prestataire pour les barrières de l'étang.

L'objectif est de sécuriser l'entrée de l'étang, en aménageant un espace pour le parking de quelques voitures. Cela exige l'installation d'une barrière en bois tout le long de cet espace.

4 devis sont proposés :

GRENIER BOIS, pour un total de 448,95 € HT

SIRA, pour un total de 522.24€ HT

BIG MAT, pour un total de 945.10 €

GEDIMAT Rive de Gier, pour un total de 748.30 € HT

A l'unanimité, le prestataire GRENIER BOIS est choisi, pour un montant total de 448,95 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.